

REPUBLIQUE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

**DECRET N° 2008-666 DU 04 DECEMBRE 2008**

Chargeant Monsieur **Pascal Irénée KOUPAKI**, Ministre d'Etat, Chargé de l'Economie, de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique de l'intérim de Monsieur **Issifou KOGUI N'DOURO**, Ministre d'Etat, Chargé de la Défense Nationale pour compter du mercredi 03 au lundi 08 décembre 2008.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le Décret n° 2008 - 637 du 27 octobre 2008 portant composition du Gouvernement.

DECRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Pour compter du mercredi 03 au lundi 08 décembre 2008, Monsieur **Pascal Irénée KOUPAKI**, Ministre d'Etat, Chargé de l'Economie, de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique, est chargé de l'intérim de Monsieur **Issifou KOGUI N'DOURO**, Ministre d'Etat, Chargé de la Défense Nationale, pendant son absence.

**Article 2** : Le présent décret sera publié au journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 04 décembre 2008

Le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,



Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 6 - AN 4 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - MDN 2 - MECEPDEAP 4 - SGG 4 - AUTRES MINISTRES 24.